

23. 1906, L'AVENEMENT DU REGIME SYNDICAL A VERVIERS (1998)

Ma quatrième et dernière contribution au volume collectif paru en 1998 pour le centenaire de la réunification de la Fédération socialiste verviétoise annonçait déjà implicitement l'ouvrage que je parvins à publier huit ans plus tard pour le centenaire du grand lock-out.

Les premières années du siècle sont capitales pour le mouvement syndical à Verviers, complètement désorganisé depuis 1896 suite aux échecs des tisserands dans une grève contre le tissage à deux métiers, des métallurgistes dans un conflit chez Houget et des fileurs de laine peignée dans une grève à «La Verviétoise». Le renouveau syndical sera identifié à juste titre à un homme, le socialiste dionais Jean Roggeman, et à une idée, la neutralité syndicale.

Jean Roggeman fonde en janvier 1900 un organe mensuel qu'il baptise *Le Tisserand*. Le journal analyse les causes de l'effondrement syndical et appelle à un réveil. Celui-ci va bel et bien s'effectuer sous son impulsion avec la création de multiples syndicats d'usine, le redressement de la conjoncture économique aidant. En juillet, *Le Tisserand* devient l'organe d'une toute nouvelle Association générale des tisserands, dont les statuts contiennent le principe fondamental de la neutralité syndicale, autrement dit le refus de s'affilier au P.O.B. en tant que syndicat même si la plupart des animateurs du mouvement sont aussi militants socialistes, à commencer par Roggeman. Et lorsqu'en mai 1902, neuf Fédérations de syndicats d'usines fondent ensemble la Confédération syndicale de Verviers, les statuts de celle-ci interdisent même expressément toute discussion politique ou philosophique dans les réunions.

La conception défendue par Roggeman répond à plusieurs exigences: réaliser l'indispensable unité d'action des travailleurs, tenir compte du grand nombre d'ouvriers verviétois affiliés à des mutualités apolitiques, de l'existence d'un courant démocrate chrétien décevant mais dynamique, et plus encore de la persistance d'un foyer anarchiste dont les animateurs se réorientent alors vers l'action syndicale.

La voie préconisée par *Le Tisserand* s'avère être la bonne : très vite, la renaissance syndicale s'étend à toutes les corporations. En même temps que l'Association générale des tisserands qui démarre avec 450 membres, une Fédération de la laine cardée se constitue aussi en juillet 1900 et réunit onze syndicats d'usine dès l'année suivante. Une Fédération de la laine peignée se développe également, elle compte très vite mille membres répartis dans dix des douze usines de la place. En 1901, ces trois Fédérations ainsi que les syndicats d'apprêts et de laveurs de laine, les cimentiers et les ouvriers du bois, reprennent ensemble le journal, qui change en même temps de titre et de périodicité: le premier numéro du *Travail*, bimensuel, paraît le 6 avril 1901. Il devient hebdomadaire en janvier 1902, peu avant de devenir l'organe de la Confédération syndicale créée en juin suivant, qui regroupe près de 2.000 affiliés.

En août 1902, les syndicats fondent une nouvelle coopérative, La Presse ouvrière, pour l'impression et l'exploitation du journal. Roggeman reste directeur et rédacteur en chef. Le gérant de l'imprimerie, Gustave Koenders, fournit régulièrement des articles, de même que Léonard Ohn et, dans une moindre mesure sans doute, l'échevin Pierre Fluche et le député Jean Malempré. La diffusion du *Travail* se développe parallèlement à l'expansion syndicale: le journal paraît trois fois par semaine à partir d'octobre 1904 en diversifiant son contenu pour mieux séduire le public populaire au-delà des militants convaincus, et il devient quotidien le 2 janvier 1906, en s'attachant les services d'un journaliste à temps plein, Camille Feller.

Parallèlement, le redressement syndical a pris de plus en plus d'ampleur : les effectifs de la Confédération sont passés de 2.000 membres en 1902 à 7.000 en 1905. A côté des caisses de grève et de chômage, des caisses de secours en cas d'invalidité se sont multipliées dans tous les secteurs. Les conflits sociaux sont devenus plus fréquents également, et souvent à l'avantage des grévistes. Salaires en hausse, réduction du temps de travail, répartition de l'ouvrage disponible entre équipes, suppression du travail de nuit, telles sont les avancées sociales arrachées (dans un contexte économique favorable) par les tisserands ou les ouvriers du peigné.

Une nouvelle génération de militants entre vingt et trente ans s'affirme au premier rang des acteurs de ce nouvel essor syndical, dans les pas de Jean Roggeman : Alexandre Duchesne, Isidore Gouvy, Jean Melein, Antoine Veiders, mais aussi Barbe Liégeois et Marguerite Steenhuse pour le textile; Arthur Geelen, François Betsch, Henri Bissot, les frères Nicolas et Hubert Dohogne chez les métallurgistes; Jules Hoen chez les typographes; Léonard Ohn pour le bâtiment.

C'est grâce à ces hommes et femmes, dont beaucoup seront plus tard à la tête de la Fédération socialiste verviétoise, que le mouvement de syndicalisation s'accélère dans tous les corps de métier durant les premiers mois de 1906. En mars, la Confédération syndicale verviétoise englobe plus de 11.000 travailleurs; à l'automne, un maximum est atteint avec 16.275 syndiqués sur un peu plus de 20.000 ouvriers verviétois ! Dans le textile, le taux de syndicalisation est alors de près de 100 %, dans la métallurgie également.

Certains syndicats obtenant d'importants avantages à l'occasion des conflits qu'ils déclenchent, le nombre d'arrêts de travail ne cesse d'augmenter. L'agitation sociale atteint son point culminant en 1906 : vingt-neuf conflits dans le textile et plus de 63.000 journées de grève (en ce compris le grand lock-out), vingt-cinq conflits dans les autres secteurs. Le climat social régnant alors en bord de Vesdre peut se résumer comme suit: il ne se passe pas un mois sans que trois ou quatre secteurs de l'économie verviétoise ne soient simultanément sinon paralysés en tout cas affectés par un conflit social important - que les conditions de travail justifient amplement!

Les patrons de l'agglomération réagissent, bien entendu. D'une part, au printemps 1906, ils se regroupent au sein d'une Fédération de l'Industrie textile: poussés à bout par la multiplication des grèves et des concessions de leur part, il s'agit pour eux de s'organiser pour mieux résister eux aussi collectivement, ce qui est un élément neuf considérable. D'autre part, pour pratiquer le cas échéant cette résistance, ils décident d'introduire entre eux la clause du lock-out, par laquelle ils s'engagent à défendre, par la fermeture de toutes les usines d'un secteur, celui de leurs membres qui serait menacé ou victime d'une grève. Le camp patronal, par ce pacte, se dote aussi d'une arme redoutable: *L'Etoile belge* écrit «qu'au pays de Verviers, l'état de guerre est latent entre les industriels et leurs ouvriers».

Fin février, premier lock-out à Dison, où quarante et une fabriques sont fermées et 1.400 ouvriers privés de travail. Début avril, un conflit à propos du tarif du tissage éclate chez un fabricant verviétois, pour la troisième fois en quelques mois et après trois semaines, les patrons s'approprient ici aussi à un lock-out de tous les tissages, susceptible de toucher 2.500 travailleurs. Le 12 avril, c'est la menace d'un lock-out de toute l'industrie textile verviétoise que les patrons agitent pour venir à bout d'une grève qui a éclaté fin février à Dison. Toujours dans le textile, vingt-deux patrons laveurs et carboniseurs (sur vingt-quatre) répondent par le lock-out, le 15 avril, à la grève qui a éclaté chez huit d'entre eux pour obtenir l'instauration d'un minimum salarial.

Durant l'été, des grèves éclatent encore dans une teinturerie, dans un petit atelier de finissage, au conditionnement de laines de Dison, dans les quatre principales filatures de laine peignée (« La Vesdre », « La Lainière », « La Verviétoise » et « L'Ile Adam », occupant chacune environ 400 ouvriers). Le 4 août, les patrons décrètent le lock-out de tous les tissages, qui touche 2.500 ouvriers. Cependant que patrons et syndicats textiles fourbissent ainsi leurs armes pour le conflit décisif qui ne peut manquer d'éclater tant le climat y conduit, des conflits tout aussi importants agitent aussi les autres secteurs de l'économie verviétoise, parfois pendant plusieurs mois.

Deuxième secteur industriel verviétois après le textile, la métallurgie n'est pas en reste dans cette période d'intense agitation sociale. Le syndicat des métallurgistes a déjà soutenu quatre grèves de novembre 1904 à avril 1906 dont les deux dernières avec succès: une aux Fonderies verviétoises avec sept semaines de lutte à la fin de 1905 pour obtenir le paiement de pièces mal façonnées; l'autre de la part des plombiers zingueurs de vingt-neuf usines, arrachant une augmentation salariale après un mois de grève.

Mais le conflit le plus important en métallurgie éclate en juillet 1906 - décidément, l'été est chaud! - à la fonderie Laoureux à Ensival, dont le directeur entend généraliser le paiement aux pièces et non à l'heure. Les 90 ouvriers arrêtent le travail. Soutenus par Henri Bissot et le Syndicat des ouvriers fondeurs, ils tiendront bon quatre mois durant grâce à la solidarité syndicale jusqu'à ce qu'en octobre des pourparlers s'engagent qui aboutiront au maintien du principe du salaire horaire.

Tout au long d'un printemps social particulièrement agité, les Verviétois sont aussi confrontés à trois mouvements qui affectent leur vie quotidienne durant plusieurs semaines: la grève des conducteurs de trams, celle des allumeurs de réverbères chargés de l'éclairage public, et celle des employés de magasins pour la fermeture des commerces de détail à 20 heures !

La grève des conducteurs de trams est l'occasion d'émeutes et de boycotts en avril. Le conflit prend un tour aigu dès le début, toute la classe ouvrière se solidarise contre les non-grévistes : les trams circulent sous les huées et les sifflets, les gendarmes montent sur les voitures, les «jaunes» sont boycottés par leurs voisins et chez leur épiciers.

Le trafic est arrêté ensuite dix jours durant, les chauffeurs-mécaniciens de l'usine électrique qui alimente le réseau ayant cessé le travail. Lorsque des trams sont remis en circulation le 25 avril sur une seule ligne, les voitures circulent à vide et des émeutes éclatent lorsqu'elles passent devant les usines au moment de l'entrée ou de la sortie des travailleurs. On procède à des arrestations, mais les manifestations redoublent. Elles ne cesseront plus!

La grève d'un service public que toute la population ouvrière utilisait, l'intransigeance de la Société des Tramways et son recours à des «jaunes», les émeutes violentes dues au conflit suscitèrent plusieurs interpellations au Conseil communal et de vifs incidents entre les élus du P.O.B. et les catholiques. Le cortège du 1er mai 1906 est placé sous le thème de l'abrogation de l'article 310 du Code pénal, qui a permis les arrestations dans la grève des trams pour réprimer les atteintes à la liberté du travail. La manifestation remporte malgré la pluie un succès jusque-là jamais atteint à Verviers, avec 14 à 15.000 participants, dont 2.000 seulement parviennent à s'entasser ensuite à la Maison du Peuple pour y entendre De Brouckère.

La bataille décisive sera lancée à la mi-août 1906, quand les patrons des usines Lamboray et Duvivier renvoient leurs ouvriers par manque d'ouvrage, dont un délégué syndical. Nouvelle grève, et nouveau lock-out des lavoires (après celui d'avril). Après un mois de conflit, décidée à frapper un grand coup pour mettre un terme aux grèves incessantes et restaurer l'autorité patronale, la Fédération patronale du textile vient en aide à l'Association des laveurs en menaçant à nouveau les organisations ouvrières d'un lock-out général du textile. Cette fois, elle met sa menace à exécution le 19 septembre : toutes les usines textiles de l'agglomération sont fermées, près de 16.000 hommes et femmes, les trois-quarts des ouvriers de l'industrie verviétoise, sont privés de travail - du jamais vu dans l'histoire sociale du pays !

Forts de leur pacte, les patrons engagent la bataille avec assurance, persuadés que les ouvriers, encore insuffisamment unis, ne tiendront que quelques jours. Mais les organisations syndicales organisent la résistance en constituant un Comité de défense qui répand dans tout le pays des circulaires et des affiches appelant à la solidarité et le P.O.B. verviétois fait de même, obtenant l'appui du Conseil général du Parti. Un extraordinaire mouvement de solidarité se produit, les dons affluent de partout et, à Verviers même, les ouvriers reçoivent l'aide, par exemple, des milieux commerçants.

Les ouvriers «lock-outés» restent extraordinairement calmes. Pas d'émeutes, pas de violences, mais des cortèges joyeux et pacifiques, des pique-niques, des spectacles, et des promeneurs par milliers dans les rues sous un soleil d'automne radieux. Une atmosphère de fête et d'insouciance qui déconcerte plusieurs semaines durant les observateurs, bref «la force tranquille» avant la lettre, contrastant singulièrement avec les échauffourées diverses du printemps.

Ce qui n'empêche que l'on ressent rapidement les effets de l'absence de revenus dans les familles touchées. C'est alors qu'un militant sérésien, secrétaire de la Fédération provinciale des métallurgistes, imagine d'accueillir les enfants des grévistes au sein des familles de syndiqués dans les autres villes du pays, ce qui ne s'est jamais produit jusque-là. Mis à exécution avec un maximum de mise en scène et de médiatisation, l'exode des enfants est organisé par Jean Mélein. Ce geste de solidarité frappe considérablement l'opinion publique, mais il n'impressionne pas les patrons, qui ont consenti des prolongations extraordinaires de crédits aux firmes les plus faibles pour les aider à résister.

Ce n'est que le 30 octobre, après six semaines de grève et quinze jours de négociations, qu'un accord est conclu entre les Fédérations textiles patronale et ouvrière. Un accord historique qui marque à Verviers, et pour la première fois en Belgique pour un secteur industriel important, l'avènement du régime de la convention collective. Par ce compromis, le patronat réaffirme son autorité exclusive dans les ateliers et se met à l'abri des grèves répétées; en échange, la Fédération syndicale obtient sa reconnaissance par les industriels, le droit pour ses militants d'exercer leur action, la création d'un organisme permanent de conciliation et la garantie d'un taux uniforme et stabilisé des salaires dans la région.

Comme l'écrivait Claude Desama, «à l'échelle de la Belgique, la convention collective signée dans le textile verviétois a une valeur historique réelle, car c'est la première qui ait engagé un secteur industriel entier dans l'ensemble d'une région, le tout impliquant plusieurs millions de personnes (...). A ce titre, la déclaration de principes conçue par les syndicats ouvriers et patronaux du textile verviétois eut un grand retentissement. Les premiers analystes des rapports sociaux en Belgique la considèrent d'ailleurs comme l'annonciatrice de relations nouvelles entre le Capital et le Travail ».